

Bassin du Drugeon //



SITE RAMSAR
NUMÉRO
1266



FRANCE

Surface :
5 978 ha

Date d'inscription :
2 février 2003

Coordonnées :
46° 86'N 6° 22'E

Résumé

Le bassin du Drugeon est occupé par un vaste système marécageux, où les complexes tourbeux d'altitude occupent une grande surface avec près de 2 000 ha. La composante géologique et géomorphologique variable (calcaire fracturé, moraine glaciaire) de ce territoire a généré une grande diversité de milieux disposés en mosaïque : pelouses sèches, marais et prairies humides, roselières, tourbières, forêts, cours d'eau, plans d'eau.

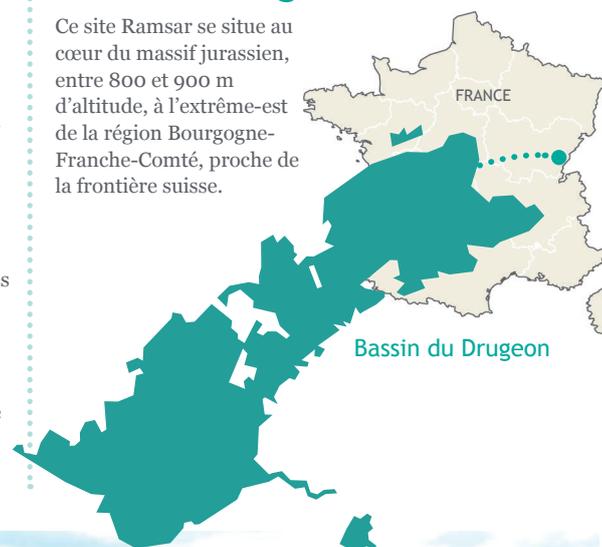
Par le passé, le bassin du Drugeon a fait l'objet d'atteintes graves qui ont érodé cette richesse biologique : drainage, extraction de tourbe, plantations, pollutions, pratiques agricoles plus intensives... De nombreux programmes de restauration depuis les années 1990 permettent de préserver ce joyau de biodiversité, en lien avec les activités humaines (qualité de l'eau, gestion agricole et forestière,...).

Importance internationale

Le site est désigné au niveau international au titre des sites européens Natura 2000, aussi bien pour la conservation des oiseaux (ZPS) que de la flore, des habitats et autres espèces de faune, en particulier les insectes (ZSC). Il est inscrit dans la liste des zones humides internationales en raison du grand nombre d'espèces animales et végétales qu'il abrite, ainsi que les habitats particulièrement menacés que sont les tourbières.

Localisation générale

Ce site Ramsar se situe au cœur du massif jurassien, entre 800 et 900 m d'altitude, à l'extrême-est de la région Bourgogne-Franche-Comté, proche de la frontière suisse.



Bassin du Drugeon



Facteurs défavorables

Les facteurs défavorables sont liés au réseau de drainage dense issu à la fois de l'utilisation ancienne de la tourbe dès le début du XIX^e siècle et de l'intensification de l'agriculture après la deuxième guerre mondiale. La précocité des pratiques agricoles actuelles entre en contradiction avec la conservation des espèces. Le développement des « trous à grenouilles » a mité le paysage, portant atteinte à certaines espèces, par destruction ou dérangement. Le changement climatique pourrait impacter lourdement ces tourbières d'altitude qui actuellement sont des puits de carbone, mais pourraient devenir émettrices de gaz à effet de serre, et accélérer les effets négatifs du réchauffement.

Services rendus par les zones humides

Les différents marais fournissent nourriture et habitats favorables pour de nombreuses espèces animales et végétales, la biodiversité y est ici remarquable.

La chasse, la pêche, l'élevage et la foresterie sont pratiqués sur l'ensemble du site, à l'intérieur ou en périphérie des zones tourbeuses.

Certaines zones accueillent des activités touristiques et pédagogiques de découverte du milieu, participant ainsi à l'économie locale et à la renommée du territoire.

La zone humide régule et tamponne certains apports en charge polluante dans l'eau et diminue l'effet des crues et étiages sévères par effet de rétention.

Les tourbières sont également des zones importantes pour le stockage de carbone, qui permet de limiter le réchauffement climatique, si elles sont en bon état de conservation.

Quatre espèces représentatives du site



LEUCORRHINE A GROS THORAX
(*Leucorrhinia pectoralis*)

Cette espèce est en évolution favorable sur l'ensemble du site depuis 20 ans, à la faveur de petits plans d'eau tourbeux remplis de végétation. Les cycles larvaires et adultes peuvent s'épanouir au sein des nombreux sites tourbeux du bassin du Drugeon.



BECASSINE DES MARAIS
(*Gallinago gallinago*)

Cet oiseau se situe dans l'extrémité méridionale de son aire de reproduction. Le bassin du Drugeon abrite cependant la plus grande population nicheuse de France avec environ 25 couples, en régression importante depuis 20 ans. Une vigilance particulière est émise au moment de la reproduction de l'espèce, mais aussi en période de chasse avec des prélèvements maximums autorisés.



LIPARIS DE LOESEL
(*Liparis loeselii*)

Cette petite orchidée des marais tourbeux est très présente dans les anciennes zones d'exploitation de tourbe où le niveau d'eau n'est pas impacté par le drainage. Les populations demeurent importantes, et sont favorisées par les travaux de remouillage ou de pâturage.



BROCHET
(*Esox lucius*)

La moyenne et basse vallée du Drugeon, ainsi que le lac de Bouverans offrent toutes les conditions favorables à la reproduction de cette espèce. Un cours d'eau très lent à méandres et un lac très productif lié notamment à son assèchement naturel par alimentation karstique, procurent les différents habitats où l'espèce pourra se reproduire, s'abriter et s'alimenter.

Biodiversité

La biodiversité du site Ramsar est la plus remarquable pour les espèces de milieux tourbeux. Les cortèges d'odonates et de lépidoptères spécifiques de ces milieux y sont uniques. Quelques espèces de limicoles se maintiennent encore dans ce site de montagne, dont la plus grande population de bécassine des marais nicheuse de France, bien qu'en fort déclin. Nombre d'espèces floristiques reliques glaciaires s'expriment encore sur le site, des tourbières les plus alcalines aux tourbières les plus acides. Enfin, les forêts sur tourbe, d'épicéas ou de pins à crochet occupent de grandes surfaces, confirmant le caractère nordique du site.



Gestion et conservation

L'enjeu de gestion prioritaire dans ce site qui a subi des siècles de drainage, est la rétention d'eau. Deux programmes Life, les actions conservatoires du site Natura 2000 et des deux réserves naturelles du site Ramsar s'évertuent à poursuivre les efforts de reméandrement et de neutralisation des réseaux de drainage.

Des mesures de gestion conservatoire de fauche, pâturage, défrichage, permettent de préserver les espèces de milieux ouverts, et en particulier l'avifaune menacée et la flore, couplées à un programme agro-environnemental de vingt ans.

Enfin, les sites équipés pour l'ouverture au public comme la tourbière de Frasne, le site espace naturel sensible du lac de Bouverans et du marais du Varot constituent des outils pédagogiques indispensables pour assurer une bonne conservation du site et participer à la vie économique et touristique du territoire.



La Convention de Ramsar

La Convention relative aux zones humides, couramment appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental mondial fournissant le cadre de l'action nationale et de la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides et de leurs ressources. C'est le seul traité mondial consacré à un écosystème particulier.